

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner, pour le **4 Novembre 2015** à :

Amandine BOUILLOT
30 rue du Cotillon Blanc
37600 Loches
Tél : 06 87 44 84 97
amandine-bouillot@orange.fr

NOM : Prénom :

N° de licence obligatoire :

Téléphone :

E-Mail (obligatoire):

Je souhaite faire la formation :

- Du 21 et 22 novembre 2015 au CRJS de Salbris (41)
- Hébergement en pension complète : OUI NON
- Juste les repas du midi : OUI NON
- Du 19 et 20 décembre 2015 à St Jean de Braye (45)
- Besoin d'un hébergement : OUI NON

Je joins à mon inscription :

- Frais pédagogique (30€)

Je soussigné :

Président du club de :

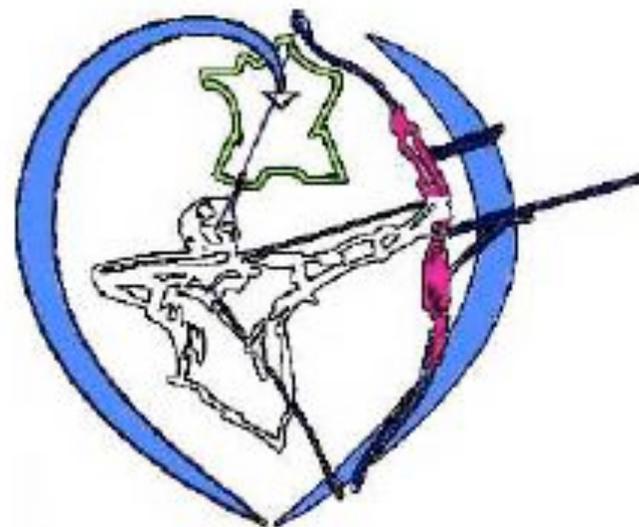
Soutiens la candidature de

Signature du candidat

à cette formation.

Signature du Président

COMMISSION FORMATION



ASSISTANT ENTRAINEUR 2015/2016



La Formation Assistant entraîneur

L'assistant entraîneur intervient dans les clubs affiliés à la FFTA au sein de l'équipe technique du club (BEES, DEJEPS, Entraîneur 1 ou Entraîneur 2).

A ce titre, sous l'autorité des dirigeants du club et sous l'autorité pédagogique des cadres diplômés, l'assistant exerce les activités suivantes :

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif
- ✓ Gérer le matériel d'initiation mis à la disposition des débutants
- ✓ Participer à l'animation du club
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants et du lieu de pratique
- ✓ Assiste l'entraîneur responsable de la séance

L'assistant entraîneur intervient dans les domaines suivants :

- ✓ ACCUEIL : Il est en mesure d'accueillir, de renseigner et de guider les nouveaux licenciés.
- ✓ MATERIEL : Il s'assure de la mise à disposition d'un matériel adapté et en état de fonctionner.
- ✓ SECURITE : Il veille au bon déroulement des séances au sein du club.
- ✓ ASSISTE : Il relaye les premières consignes techniques de l'entraîneur référent auprès des archers débutants.

Volume horaire de la formation : 16h

La mise en œuvre de cette formation n'est pas sanctionnée par un examen.

La Ligue peut délivrer une attestation de participation à la formation. Chaque candidat se la voit remettre dès lors qu'il justifie d'une participation complète à la formation.

Lieu et dates de la formation :

Vous avez le choix entre deux week-ends de formation :

- 21 et 22 novembre au CRJS de Salbris
- 19 et 20 décembre à St Jean de Braye

Date limite d'inscription : le 4 Novembre 2015

Coût de la formation : 30€ (frais pédagogiques)

Les chèques, à joindre à l'inscription, libellés à l'ordre de la Ligue du Centre de Tir à l'Arc.

Hébergement: Pour la formation au CRJS, ceux qui le souhaitent peuvent être hébergés. Les tarifs sont les suivants :

Coût prévisionnel :

Pension complète : 50 €

Repas seuls : 11,50 € / repas

ATTENTION : le nombre maximum de candidats pour cette formation est limité à 30 personnes.

Encadrement : Le stage sera encadré par l'Equipe Technique Régionale. (E.T.R.).